



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
des Territoires

Catherine Lacorne
chargée d'études urbanisme
Service urbanisme et appui aux territoires / Unité
planification locale et connaissance des territoires
Tél : 03 85 21 16 46
ddt-uat-plct@saone-et-loire.gouv.fr

Mâcon, le **22 MARS 2022**

Monsieur le Maire,

En application des articles L.132-11 et L.153-16 du code de l'urbanisme, vous m'avez communiqué pour avis, le projet de plan local d'urbanisme (PLU) révisé de la ville de Mâcon.

Comme cela a été annoncé dans l'avis des services de l'État, je tiens à porter à votre connaissance des documents complémentaires qui peuvent contribuer à améliorer le dossier de PLU :

- les avis des services gestionnaires de servitudes (APRR, RTE et GRTgaz) ;
- l'arrêté préfectoral d'autorisation en vigueur réglementant l'hélicoptère du centre hospitalier de Mâcon ;
- les servitudes d'utilité publique actualisées (fiches et plans) ;
- les données liées aux entités archéologiques.

Les services de la direction départementale des territoires, en particulier le service urbanisme et appui aux territoires, se tiennent à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Avec vous

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS
Maire de Mâcon
Hôtel de Ville - Quai Lamartine
71018 MACON

Le Préfet

Julien CHARLES

copie : Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Mâcon

37 boulevard Henri Dunant - CS 80140
71040 MÂCON Cedex
Tél : 03 85 21 28 00